



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E157080

VALABLE JUSQU'AU 17/09/2026

ÉDITÉ LE

15/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2014

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 21/02/2025

7 500

Raison sociale : VATERLAUS

6 IMPASSE GOLBERY

68250 ROUFFACH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2014B445

Siret : 802 506 006 00021

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4205382

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1150357

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1150357

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 0389714486

Portable : 06 59 68 30 91

Fax :

Site Internet : www.chauffage-vaterlaus.fr

E-mail : info@chauffage-vaterlaus.fr

Responsabilité légale :

VATERLAUS MARC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/04/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	28/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/11/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	02/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/04/2026
o Chaudière bois	28/11/2022
o Poêle ou insert bois	28/11/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	28/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/04/2026
o Ventilation mécanique	02/02/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.